INSTITUT
DES DECIDEURS PUBLICS

2026



LES FONDATIONS D'UN MANDAT RÉUSSI

CATALOGUE DE NOS FORMATIONS

« C'est dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science ; elles mettent à la portée du peuple ; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. »

Alexis de Tocqueville
De la démocratie en Amérique.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION
Logement, Transports, Ruralité, Ville
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT
DES DECIDEURS PUBLICS

ANTICIPER, DÉCIDER, AGIR



L'INSTITUT DES DÉCIDEURS PUBLICS

Se former pour mieux servir son territoire

LE MOT DU PRÉSIDENT



Cher(e)s élu(e)s,

Rarement dans notre histoire moderne l'action publique n'a été autant mise à l'épreuve. Crise de confiance, complexité croissante des politiques publiques et de leur mise en œuvre, contraintes budgétaires, urgence écologique, bouleversements technologiques : nos territoires doivent affronter des défis à la fois multiples et considérables. C'est précisément là que votre rôle d'élu(e) local(e) est central et prend tout son sens.

À l'***Institut des Décideurs Publics***, nous sommes convaincus qu'aucun défi n'est insurmontable si les savoirs, les méthodes et les outils sont régulièrement renouvelés et partagés. Nous croyons également dans l'importance de proposer aux élus que nous accompagnons les expertises les plus pointues, garantes de la pertinence et de l'opérationnalité des solutions proposées sur le terrain et la possibilité d'échanger dans des cadres propices à la co-construction.

Chaque jour, l'équipe de l'*Institut des Décideurs Publics* œuvre pour donner à chacun les moyens de renforcer ses compétences, d'ouvrir de nouvelles perspectives et de bâtir collectivement des réponses à la hauteur des enjeux qui traversent nos territoires. L'avenir appelle dès aujourd'hui des choix réfléchis et des coopérations fortes et de confiance. Plus que jamais, il nous revient la mission de transformer les contraintes en opportunités et les incertitudes en leviers d'action.

Nous nous tenons à vos côtés tout au long de l'année pour bâtir avec vous des territoires plus efficaces, durables et résilients.

Toute l'équipe de l'*Institut des Décideurs Publics* vous souhaite une **excellente mandature 2026-2032 faite d'engagement, d'énergie et de réalisations.**

Nassim BOUKAROUN
Président de l'*Institut des Décideurs Publics*

LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX
UN DROIT ET UNE OBLIGATION

L'exercice d'un mandat local implique des responsabilités importantes. Afin de permettre aux élus d'exercer pleinement leurs fonctions et de s'adapter à la complexité croissante de l'action publique, la loi prévoit un droit à la formation pour les élus locaux.

Depuis les évolutions législatives récentes, certaines formations sont également obligatoires, notamment pour les élus exerçant des responsabilités exécutives.

Une formation obligatoire pour certains élus

« Les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Une formation est obligatoirement organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation. »
(Art. L2123-12 du CGCT)

Cette formation vise notamment à :
- comprendre l'organisation et le fonctionnement des **collectivités territoriales**
- maîtriser les **responsabilités juridiques et financières** liées au mandat
- connaître les **relations entre élus, administration et citoyens**
- appréhender les **règles déontologiques** applicables aux élus

Un droit individuel à la formation

Tous les élus locaux disposent également d'un droit individuel à la formation (DIF Élus).

Chaque élu acquiert 400 € par an, dans la limite de 800 €, mobilisables pour suivre des formations en lien avec l'exercice de son mandat ou dans le cadre de sa reconversion.



LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX
UN DROIT ET UNE OBLIGATION

Ces formations peuvent porter sur de nombreux sujets :

- fonctionnement des collectivités
- finances publiques locales
- urbanisme et aménagement du territoire
- communication publique
- management et relations avec les services
- transitions écologiques et numériques

Un budget formation obligatoire pour les collectivités

Les collectivités territoriales doivent également inscrire chaque année un budget consacré à la formation des élus.

Ce budget doit représenter au minimum 2 % du montant total des indemnités de fonction des élus, dans la limite de 20 %.

Les formations peuvent ainsi être financées soit :
- par le budget formation de la collectivité,
- par le DIF Élus (Compte Élu).

Se former pour mieux agir

La formation des élus constitue un levier essentiel pour renforcer la qualité de la décision publique, sécuriser l'action des collectivités et accompagner les transitions territoriales.

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT **p. 4**

INSTITUT DES DÉCIDEURS PUBLICS **p. 8**
- Qui sommes-nous ?
- Notre histoire
- Notre équipe
- Nos références

NOS SÉMINAIRES **p. 15**
- Notre méthode
- Nos séminaires

NOTRE LIVRE D'OR **p. 18**
- Ce qu'ont aimé les élus lors de nos formations

NOS PROGRAMMES DE FORMATION **p. 21**
- Nouvelle mandature
- Nos formations

MODALITÉS D'INSCRIPTION **p. 28**

L'*INSTITUT DES DÉCIDEURS PUBLICS*

Table ronde au Sénat Sécurité & Collectivités : « *Quelles évolutions et quels équilibres pour renforcer le continuum de sécurité du quotidien ?* » En présence de la Sénatrice Isabelle FLORENNES et des Maires d'Autun, Bourges, Charenton-le-Pont, Corbeil-Essonne, Mennecy et Saint-Pierre-du-Perray.





QUI SOMMES-NOUS ?
NOTRE HISTOIRE

L'*Institut des Décideurs Publics* est **né en 2023** d'une conviction simple : les territoires ont besoin d'élus et de cadres administratifs mieux accompagnés pour exercer leurs responsabilités.
Mais l'histoire de l'Institut ne commence pas en 2023.
Elle s'enracine dans **des années d'engagement au cœur des collectivités locales,** dans les cabinets, les campagnes électorales, les conseils municipaux et les projets territoriaux.

Car derrière l'*Institut des Décideurs Publics*, il y a avant tout **des femmes et des hommes qui viennent des territoires.**

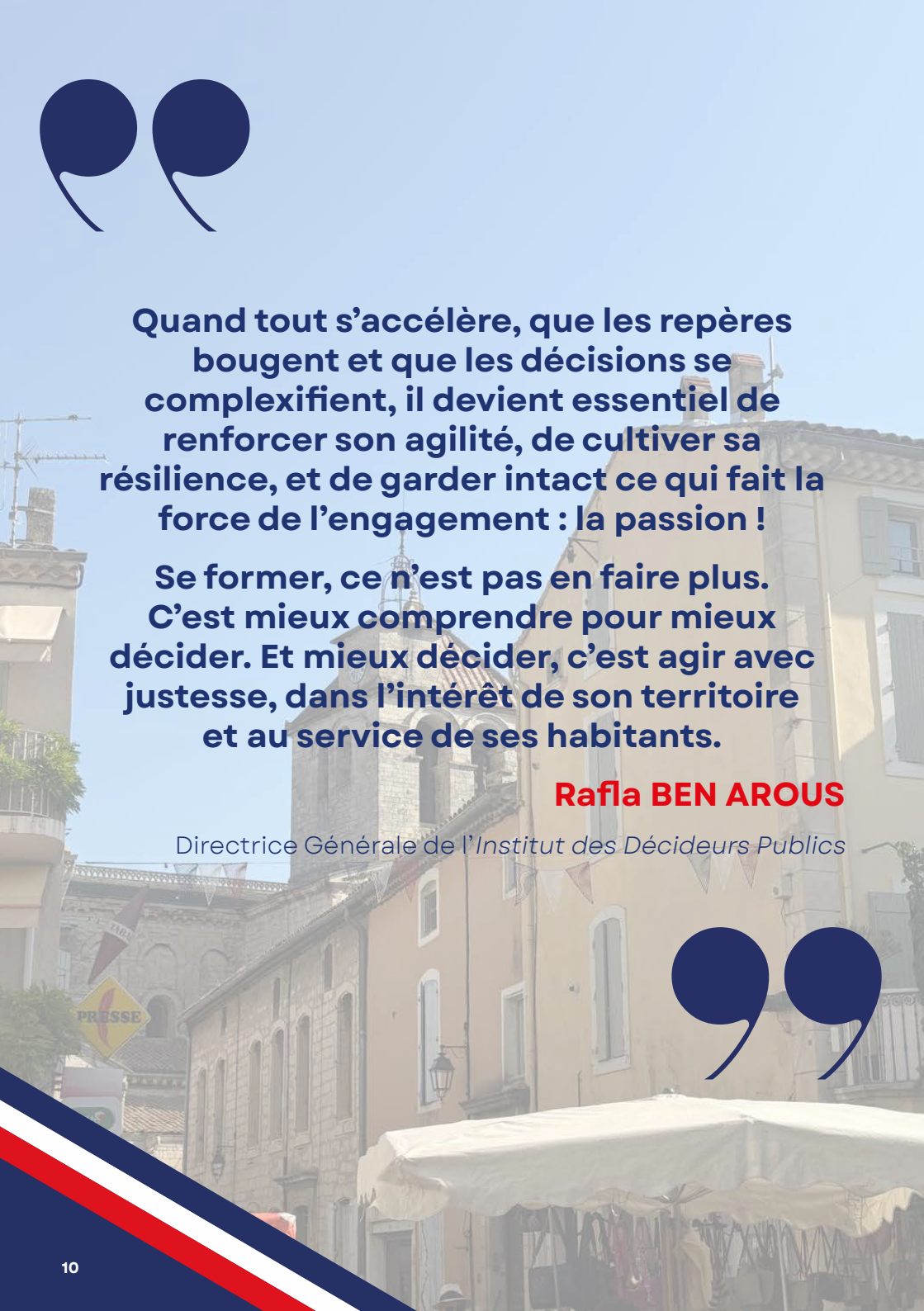
- Notre président est **élu local**
- Notre directrice générale est **ancienne élue, ancienne directrice de cabinet et directrice de campagne**
- Parmi nos intervenants et collaborateurs, on compte également des maires, des cadres en Administrations territoriales, des **préfets**, des **experts** de l'action publique et des professionnels engagés dans la vie des collectivités.

Tous ont un point commun : ils connaissent véritablement les réalités du terrain.

Ils savent ce que signifie **préparer une délibération, piloter un projet territorial, gérer une crise locale, construire une majorité municipale ou accompagner un élu** dans l'exercice quotidien de son mandat.

C'est cette expérience concrète de l'action publique qui fonde l'ADN de l'*Institut des Décideurs Publics.*

Nous ne transmettons pas seulement des connaissances théoriques : nous partageons des pratiques, des méthodes et des retours d'expérience issus de l'exercice réel des responsabilités publiques et politiques !



Quand tout s'accélère, que les repères bougent et que les décisions se complexifient, il devient essentiel de renforcer son agilité, de cultiver sa résilience, et de garder intact ce qui fait la force de l'engagement : la passion !

Se former, ce n'est pas en faire plus. C'est mieux comprendre pour mieux décider. Et mieux décider, c'est agir avec justesse, dans l'intérêt de son territoire et au service de ses habitants.

Rafla BEN AROUS

Directrice Générale de l'*Institut des Décideurs Publics*

QUI SOMMES-NOUS ?
NOTRE MISSION

Depuis plus de 3 ans, l'*Institut des Décideurs Publics* s'impose comme la référence nationale dans la formation des élus, agents publics et décideurs territoriaux. Certifié Qualiopi et agréé par le Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation pour la formation des élus, l'Institut propose des formations validées par les instances compétentes et adaptées aux réalités du terrain.

Fort de **plus de 350 interventions et de plus de 6 000 stagiaires accompagnés,** l'Institut s'appuie sur un maillage unique d'antennes départementales et régionales, en métropole comme en outre-mer, garantissant une expertise de proximité au plus près des enjeux locaux.

Nous accompagnons les décideurs publics dans le développement de compétences directement mobilisables, en conjuguant vision stratégique, outils opérationnels et retours d'expérience concrets. Conçues pour répondre aux exigences des mandats et des organisations publiques, nos formations sur mesure, en parcours ou en accompagnement individuel visent à éclairer la décision et à sécuriser l'action publique.

Ancré dans les territoires, l'Institut s'appuie sur des partenaires de référence tels que **Association des Maires d'Île-de-France, DEXTERA, Association des Directeurs de Cabinet et Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales.**

Choisir l'*Institut des Décideurs Publics*, c'est faire le choix d'un partenaire reconnu, engagé aux côtés de celles et ceux qui façonnent l'action publique de demain.

Amif
ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE

SNDGCT
SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Dextera
ASSOCIATION DES COLLABORATEURS DE CABINET DE LA DROITE ET DU CENTRE

DIRCAB
Association
DES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DE CABINET
des collectivités territoriales de gauche, socialistes, écologistes et progressistes

350
Interventions

6 000
Stagiaires

QUI SOMMES-NOUS ?
NOS VALEURS

Notre action repose sur une double exigence : **la rigueur intellectuelle et la pertinence opérationnelle.**

Chaque formation s'appuie sur des analyses actualisées, une maîtrise fine des cadres juridiques et institutionnels, ainsi que sur des retours d'expérience concrets issus de l'action publique locale.

Parce que décider ne relève jamais de la théorie seule, nous veillons à relier en permanence les apports méthodologiques aux réalités de terrain, aux contraintes politiques et aux enjeux propres à chaque territoire.

Profondément territoriaux, tant par nos parcours que par nos engagements, nous savons que la décision publique se construit dans le dialogue, l'écoute et la confrontation constructive des points de vue.

C'est pourquoi nous concevons nos formations comme de véritables espaces d'échange, fondés sur la neutralité, la confiance et le respect de la pluralité des sensibilités politiques. Un cadre exigeant, mais sécurisant, qui permet à chacun de prendre du recul, d'affiner sa lecture des enjeux et de renforcer sa capacité à décider avec justesse.



Confidentialité



Suivi



Co-construction du programme



Adaptation à votre territoire



Passion



Table ronde organisée dans le cadre de la soirée inaugurale des "Rendez-vous de l'Institut" : "Les élus, moteurs du concret"
Richard DELEPIERRE, *Maire du Chesnay-Rocquencourt* ; Laurent LAFON, *Sénateur du 94 ;* Vincent MARCHAND, *DG de l'Association des Maires du 92.*

NOTRE ÉQUIPE

L'*Institut des Décideurs Publics*, c'est également une équipe d'experts engagés : élus, directeurs de cabinet, consultant en affaires publiques et plus d'une cinquantaine d'intervenants experts.



Nassim BOUKARAOUN
Président
Élu



Rafla BEN AROUS
Directrice Générale
Ancienne Directrice de Cabinet & élue



Jean-Baptiste HAMONIC
Responsable
des Affaires publiques



Nadia BENHAMMA
Directrice
Administrative et
Financière



Maeva HIRON
Responsable des Relations
aux Collectivités territoriales



Sarah FERADJI
Assistante de Direction



Lorella PERIOLI
Chargée d'Affaires
Publiques



Pierre WOLLENSACK
Chargé d'Affaires
Publiques

NOS RÉFÉRENCES









































Et bien d'autres encore...



NOS SÉMINAIRES



NOTRE MÉTHODE EN 5 PILIERS

Notre méthode repose sur **cinq piliers**, qui structurent chaque formation de manière cohérente et efficace.

Nous commençons par **écouter**, pour **identifier** précisément les besoins, les attentes et les réalités du terrain.

Nous concevons ensuite **un contenu sur mesure**, en lien direct avec les enjeux identifiés.

Chaque dispositif est validé, afin de **garantir sa conformité aux cadres réglementaires et sa pertinence opérationnelle.**

Nous formons en privilégiant des apports concrets, **directement mobilisables dans l'exercice du mandat.**

Enfin, nous capitalisons, en consolidant les acquis et en tirant des enseignements durables pour renforcer l'impact dans le temps.



Nous priorisons toujours le sur-mesure afin d'adapter nos formations aux contraintes des élus.

SÉMINAIRES & FORMATIONS

Nos séminaires et formations peuvent être organisés en format individuel ou collectif, à destination des élus et pour les cadres territoriaux.

Ils offrent un temps structuré de prise de recul, d'analyse et de dialogue autour des grands enjeux publics, institutionnels et territoriaux liés à votre activité.

Conçus sur mesure (½ journée, journée ou cycle), ils sont animés par des élus, des parlementaires, des directeurs territoriaux et des agents des services déconcentrés de l'État, et combinent éclairages stratégiques, retours d'expérience issus du terrain et échanges directs avec les participants.



Toute la semaine, selon vos disponibilités

En présentiel ou en distanciel

Tarification adaptée à votre projet

Horaires flexibles du lundi au dimanche

Programme entièrement personnalisé

En individuel ou en groupe



NOTRE LIVRE D'OR

CE QU'ILS ONT AIMÉ

"Le dynamisme de Jean-Baptiste, la pertinence de ses conseils et son franc-parler, associés à une approche centrée sur les bénéfices. "
Mathieu, conseiller municipal délégué au Numérique - Commune de 17 000 habitants

"Ce que j'ai particulièrement apprécié : l'écoute, la précision des réponses et la reformulation de Mattieu ! "
Ghislaine, adjointe au maire à l'urbanisme - Commune de 10 000 habitants

"Cohésion et communication entre membres du groupe, réflexions et sujets de débats inspirés par les points abordés. "
Roman, chef de cabinet - Commune de 22 000 habitants

"Une formation très concrète, directement utile dans l'exercice du mandat. Les échanges avec des intervenants qui connaissent réellement les collectivités font toute la différence. "
Laurent, Maire adjoint à l'urbanisme - Commune de 16 000 habitants

"Les apports étaient à la fois stratégiques et opérationnels. On repart avec des outils et des repères très utiles pour piloter l'action publique au quotidien. "
Claire, Directrice de cabinet - Métropole

"Une approche très ancrée dans la réalité des territoires. Les exemples et retours d'expérience ont permis d'éclairer des situations que nous rencontrons tous dans nos collectivités rurales. "
Philippe, Maire - Commune rurale de 5 000 habitants

"Une formation très utile pour mieux appréhender les enjeux du management territorial et la relation entre élus et administration. L'intervention de la formatrice, fondée sur une réelle expérience de terrain, apporte des repères concrets pour piloter les équipes et structurer le travail collectif. "
Pierre, Directeur général des services - Commune de 9 000 habitants

CE QU'ILS ONT AIMÉ

“Ce que j'ai particulièrement apprécié : l'ambiance, la cohésion du groupe et la qualité des échanges, avec ce pas de côté par rapport au quotidien. ”
Carine, directrice de cabinet - Commune de 35 000 habitants

“La qualité des intervenants et la richesse des échanges ont permis d'aborder les enjeux territoriaux avec beaucoup de recul et de pragmatisme. ”
Julie, Directrice générale des services - Communauté d'agglomération

“Une formation très concrète sur les enjeux de sécurité locale. Les échanges avec les intervenants, eux-mêmes confrontés à ces réalités sur le terrain, permettent de mieux comprendre le rôle de l'élu et de prendre des décisions plus efficaces en matière de tranquillité publique. ”
Stéphane, Maire adjoint en charge de la sécurité -
Commune de 20 000 habitants

“La formation animée par Marc nous a permis d'aborder très concrètement les enjeux de sécurité et de tranquillité publique : coordination avec la police nationale, rôle de la police municipale, gestion des incivilités et prévention dans les quartiers. Les exemples tirés de situations réelles et les retours d'expérience ont été particulièrement utiles pour mieux appréhender ces sujets dans l'exercice du mandat. ”
Karim, Conseiller municipal délégué à la sécurité -
Commune de 10 000 habitants

“Grâce à l'intervention de Philippe, les enjeux budgétaires sont devenus beaucoup plus clairs, notamment sur les marges de manœuvre des élus. À partir d'exemples concrets, nous avons mieux appréhendé des sujets complexes comme le budget, le PPI ou les arbitrages du mandat. Son expertise est évidente et son approche très accessible. Je me suis sentie comprise. ”
Anne, Adjointe au maire en charge des finances -
Commune de 21 000 habitants



NOS PROGRAMMES DE FORMATION

EXCLUSIF

L'INDISPENSABLE SÉMINAIRE DE LANCEMENT DE MANDAT

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » – **Henry Ford**

Le début de mandat est un moment structurant : c'est là que se posent les bases de l'organisation, de la cohésion et de la capacité à agir collectivement.



ZOOM SUR UNE JOURNÉE...

Objectifs

- Clarifier les rôles, notamment celui de l'élu, et les modes de fonctionnement
- Partager une culture territoriale et administrative commune

Contenus

- Construction du projet de mandat (priorités, calendrier)
- Rôle de l'élu et articulation avec l'administration
- Organisation du travail collectif
- Communication interne et externe

Ce séminaire permet

- De découvrir la culture publique territoriale
- De structurer l'action municipale
- D'installer une culture de travail partagée et une dynamique d'équipe efficace et durable

EXCLUSIF

FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ & RÔLE DE L'ÉLU

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,
et les mots pour le dire arrivent aisément » – **Nicolas Boileau**

Exercer un mandat ne se limite pas à porter une vision : il suppose de maîtriser les mécanismes administratifs et institutionnels qui permettent de la concrétiser.



ZOOM SUR UNE JOURNÉE...

Objectifs
- Maîtriser l'organisation institutionnelle et l'organisation administrative de la collectivité
- Comprendre les relations entre élus, administration et citoyens
- Clarifier le rôle de l'élu dans l'appareil territorial
- Éviter les erreurs classiques de début de mandat

Contenus
- Organisation des collectivités et répartition des compétences
- Fonctionnement des services et organisation administrative
- Rôle et posture de l'élu
- Relations élus / administration / citoyens
- Points de vigilance en début de mandat

Ce séminaire permet
- De sécuriser la prise de fonction des élus
- De renforcer la compréhension des équilibres institutionnels
- De faciliter les relations avec l'administration
- D'agir plus efficacement dès le début du mandat

ÉLUS / AGENTS
DU PROJET POLITIQUE AU PROJET DE MANDAT, JUSQU'À SA TRADUCTION ADMINISTRATIVE

« Il ne suffit pas d'avoir de bonnes idées, il faut agir. » – **Curtis Grant**

Entre la vision politique portée par les élus et sa mise en œuvre par l'administration, un écart peut rapidement se créer. Cette formation vise à aligner les objectifs, les méthodes et les acteurs pour garantir une action publique cohérente et efficace.



ZOOM SUR UNE JOURNÉE...

Objectifs

- Comprendre les logiques respectives des élus et de l'administration
- Traduire un projet politique en projet de mandat structuré
- Assurer sa déclinaison opérationnelle par les services
- Renforcer la coopération et la fluidité dans la mise en œuvre

Contenus

- Différence entre projet politique, projet de mandat et projet administratif
- Rôles et responsabilités : élus, direction générale, services
- Traduction des orientations politiques en actions concrètes

Ce séminaire permet

- De mieux articuler vision politique et mise en œuvre administrative
- De clarifier les rôles et les responsabilités de chacun
- De renforcer la coopération entre élus et administration

FINANCES PUBLIQUES LOCALES

« Gouverner, c'est choisir » – **Pierre Mendès France**

Chaque décision politique a une traduction financière : comprendre le budget, c'est se donner les moyens d'agir en responsabilité.



ZOOM SUR UNE JOURNÉE...

Objectifs
- Comprendre les différentes étapes du budget communal
- Identifier le rôle de l'élu à chaque phase
- Savoir lire, suivre et orienter le budget
- Anticiper les moments clés de décision

Contenus
- Les grandes étapes du cycle budgétaire (DOB, budget primitif, exécution, décisions modificatives, compte administratif)
- Rôle des élus et de l'administration à chaque étape
- Calendrier budgétaire et temps forts du mandat
- Outils de suivi et de pilotage budgétaire
- Articulation entre projet politique et contraintes financières

Ce séminaire permet
- De mieux se repérer dans le cycle budgétaire
- D'intervenir au bon moment dans les décisions
- De renforcer sa capacité de pilotage financier
- De traduire ses priorités politiques dans le budget

COMMUNICATION POLITIQUE & RELATION CITOYENNE

« La parole est à moitié à celui qui parle, à moitié à celui qui écoute » – **Michel de Montaigne**

Dans un contexte d'exigence citoyenne accrue, la communication de l'élu est un levier essentiel de compréhension, d'adhésion et de confiance.



ZOOM SUR UNE JOURNÉE...

Objectifs

- Structurer une communication politique cohérente
- Maîtriser l'usage des réseaux sociaux
- Gérer la relation avec les habitants et les médias
- Valoriser l'action publique et le projet de mandat

Contenus

- Prise de parole publique
- Média training
- Communication de crise
- Stratégie digitale et réseaux sociaux
- Dialogue et relation avec les citoyens

Ce séminaire permet

- De rendre visible son action sans tomber dans la surcommunication
- De maîtriser son image tout en restant authentique, d'utiliser les réseaux sociaux sans s'exposer à des risques réputationnels
- De trouver l'équilibre entre communication politique et institutionnelle

ÉLU MUNICIPAL & INTERCOMMUNALITÉ

« L'union fait la force » – **Esope**

Aujourd'hui, une partie des décisions structurantes ne se prennent plus uniquement à l'échelle communale : comprendre le fonctionnement de l'intercommunalité est indispensable pour défendre les intérêts de sa commune et peser dans les arbitrages.



ZOOM SUR UNE JOURNÉE...

Objectifs
- Comprendre le fonctionnement de l'intercommunalité
- Identifier les compétences et leurs impacts
- Se positionner en tant qu'élu municipal
- Développer sa capacité d'influence

Contenus
- Organisation et gouvernance intercommunale (EPCI, compétences, fiscalité)
- Répartition des compétences entre commune et intercommunalité
- Jeux d'acteurs et équilibres politiques
- Articulation entre projet communal et intercommunal
- Leviers d'influence et marges de manœuvre

Ce séminaire permet
- De mieux comprendre les logiques intercommunales
- De défendre les intérêts de sa commune
- De renforcer sa capacité d'influence
- D'agir plus efficacement dans les instances



MODALITÉS D'INSCRIPTION

(DIF ÉLUS)

ZOOM
SUR L'INSCRIPTION AVEC VOTRE COMPTE ÉLU

ÉTAPE 1

Créer son identité France connect +

Créez votre identité France Connect + en utilisant une pièce d'identité :

- Via l'application La Poste-Identité Numérique ou dans un bureau de poste
- Via France Identité (si vous disposez de la nouvelle carte d'identité biométrique)

ÉTAPE 2

Connexion sur « Mon Compte Formation »

Connectez-vous à **MON COMPTE FORMATION** via France Connect : (avec votre identité numérique La Poste ou votre accès avec France Identité) ou si vous n'avez pas encore de compte créez-le avec votre numéro de sécurité sociale.

ÉTAPE 3

Inscription à la formation

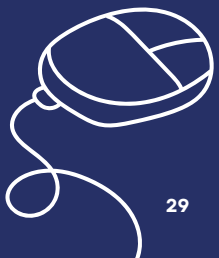
Cliquez sur le lien de la formation souhaitée et suivez toutes les étapes jusqu'à **"demander un devis à l'organisme de formation".**

ÉTAPE 4

Confirmation de l'inscription

Lorsque vous recevez un mail de confirmation de **validation** de votre dossier par l'organisme, retournez sur votre espace Mon Compte Formation et **confirmez l'inscription "accepter mon dossier".**













INSTITUT






INSTITUT
DES DECIDEURS PUBLICS

Se former** pour **comprendre
Comprendre** pour **agir



QUALITÉ, CERTIFICATION ET RECONNAISSANCE

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification Qualiopi
L'*Institut des Décideurs Publics* détient la certification Qualiopi pour ses actions de formation, attestant de la rigueur de ses méthodes, de la qualité de ses contenus, et de la satisfaction de ses stagiaires

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION
Logement, Transports, Ruralité, Ville
Liberté Égalité Fraternité

Agrément ministériel
Agréé par le Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, l'IDP est autorisé à dispenser des formations conformes aux cadres réglementaires des élus locaux. Cet agrément garantit la conformité des contenus et la reconnaissance institutionnelle.

NOUS CONTACTER

Rafla BEN AROUS
Directrice Générale
rafla.benarous@infcidf.com
06 83 72 61 62



Maeva HIRON
Responsable des Relations aux Collectivités territoriales
maeva.hiron@infcidf.com
06 49 50 69 96



www.institut-decideurs-publics.fr

INSTITUT
DES DECIDEURS PUBLICS